



Païement du péage en cas d'attente

Par **Merle anthony**, le **23/05/2008 à 14:45**

En cas d'attente longue sur autoroute, est-il obligatoire de s'affranchir du paiement du péage? J'ai posé cette question récemment à un péagiste qui m'a répondu "si vous voulez passer, pas de problème"... Il m'a ouvert la barrière et je viens de recevoir une amende à payer à la société d'autoroute...

Par **frog**, le **23/05/2008 à 15:38**

Contestez en invoquant la faute de l'employé. Pour preuve de votre bonne foi, joignez y un chèque du montant que vous auriez dû payer au péage.

Par **JamesEraser**, le **23/05/2008 à 21:26**

Amusant votre histoire.
Comment auriez vous pu sortir du péage sans dégrader votre voiture d'une part, et la barrière de péage d'autre part. Ce second point laisserait des traces quelque part.
Sans omettre qu'elle ne s'ouvre que parce que l'employé actionne le levage.
D'où comme il a été dit, invoquez la faute de l'employé et au diable l'avarice, payez cette somme.
Cordialement